

**Zeitschrift:** Jahresbericht über die Inländische Mission der katholischen Schweiz  
**Herausgeber:** Inländische Mission der katholischen Schweiz  
**Band:** 47 (1910)

**Rubrik:** III. Conclusion

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## III.

# Conclusion.

(De Mr. F. Scherzinger.)

Le 24 avril 1910, en tête de l'épilogue du rapport de 1909 Monseigneur Duret le dévoué caissier des Missions Intérieures écrivait cette phrase caractéristique: « Cette fois-ci, dans la prévision, que ma présente conclusion pourrait être la toute dernière que j'aurais jamais à fournir, je veux déposer mon office de Caissier et dire mon mot comme ami et, depuis de si longues années, collaborateur de l'œuvre pie des Missions Intérieures. »

Singulier pressentiment, dont la réalisation fait que la conclusion de notre rapport de 1910 sera une oraison funèbre !

Car l'excellent vieillard a eu raison ! Juste une année après avoir écrit les lignes citées plus haut, il a été rappelé à Dieu. Ses comptes, à quelques additions près, étaient terminés, ils étaient encore là sur sa table de travail, que la mort arriva, lui enlevant sa plume de la main. Nous manquerions au devoir de la piété et de la reconnaissance en ne venant pas, dans ce rapport même apporter un souvenir ému avec quelques lignes qui perpétueront sa mémoire, à celui qui fut depuis bientôt une génération l'ami et le collaborateur émérite de notre œuvre.

Joseph Duret naquit en décembre 1824 et descendait d'une brave famille catholique originaire de la Savoie. Son père était médecin à Lucerne. Joseph se montra toujours un élève d'un talent extraordinaire. Il termina ses études dans les écoles de Lucerne, étudia la théologie chez les Jésuites, et fut ordonné prêtre en l'année révolutionnaire de 1848. Il ne travailla que quelques années dans la pastorale comme vicaire, ayant été appelé, encore sous l'ancien évêque Arnold, comme chancelier épiscopal à Soleure, charge qu'il conserva durant l'épiscopat de Mgr Lachat.

Une carrière excessivement épineuse s'ouvrait à notre jeune chancelier. Par une décision majoritaire de l'ancienne constitution diocésaine Mgr Lachat fut injustement dépouillé de sa charge puis envoyé en exil. Avec une constance et une énergie indomptable Duret tint tête à l'orage et essaya de sauver jusqu'aux dernières positions. Comme tout fut inutile et que Lachat dut enfin céder

à la violence, le courageux chancelier se retira avec l'évêque à sa retraite d'Altishofen et demeura dès lors attaché à son service.

En 1883 Duret fut élu chanoine de la collégiale de Lucerne. Dix ans plus tard il était nommé prévôt.

Pendant vingt années (de 1891 à 1911) le prévôt défunt a tenu la comptabilité très compliquée des Missions Intérieures qui boucle annuellement ses comptes par centaines de mille francs. En dehors des occupations qui lui incombaient comme prévôt il a donné à notre œuvre jusqu'à la dernière minute de son temps. Jour et nuit pour ainsi dire il était assis devant ses livres de compte. Il en fut ainsi le jour même de sa mort. Epuisé, il ne déposa sa plume que très tard dans la soirée et ce fut pour toujours.

Quoique pendant toute la durée de ses fonctions notre caissier à proprement parler ne foulà jamais le sol d'une station de Mission, il connaissait mieux que personne la Diaspora avec ses détresses et ses besoins sans nombre. Il est vrai que l'excellent vieillard était admirablement servi par sa mémoire phénoménale qui embrassait toutes les particularités imaginables au point de vue financier. Il donnait à pleines mains et autant qu'il pouvait, même lorsque sa caisse protestait par des raisons plus que plausibles contre sa trop grande liberalité.

Aussi peut-on dire sans aucune exagération que par la mort de Mgr. Duret la Diaspora est très vivement frappée. Il y a certainement peu de curés dans notre Diaspora, peu d'églises et de stations auxquels dans sa bienveillance et sa sollicitude il aura jamais refusé une demande. Comme peu d'autres aussi il méritait dans toute la suisse la confiance du peuple catholique qui par les rapports des Missions Intérieures le connaissait depuis des années et à qui il apportait son obole avec une confiance sans réserve.

Maintenant le cher disparu a terminé sa carrière. Lucerne, qui durant sa vie vénérait son prévôt, lui a fait en l'accompagnant à sa dernière demeure une escorte splendide. Et comme parmi la foule attristée je voyais aussi certains curés de Mission s'arrêter immobiles sur les dalles et prier, je me disais que j'en savais bien la raison !

Et au nom des Missions Intérieures je me suis associé à eux. Je me suis associé aussi aux stations qui pleurent notre regretté caissier et ai fait avec elles le souhait: Que Dieu le lui rende dans l'éternité !

**Lucerne, le 25 mai 1911.**

Au nom du comité central,

Le président: Dr. PESTALOZZI-PFYFFER, Zurich.

Pour le caissier central: CHARLES LANG, chapelain, Lucerne.

Le directeur et rédacteur: F. SCHERZINGER, Lucerne.